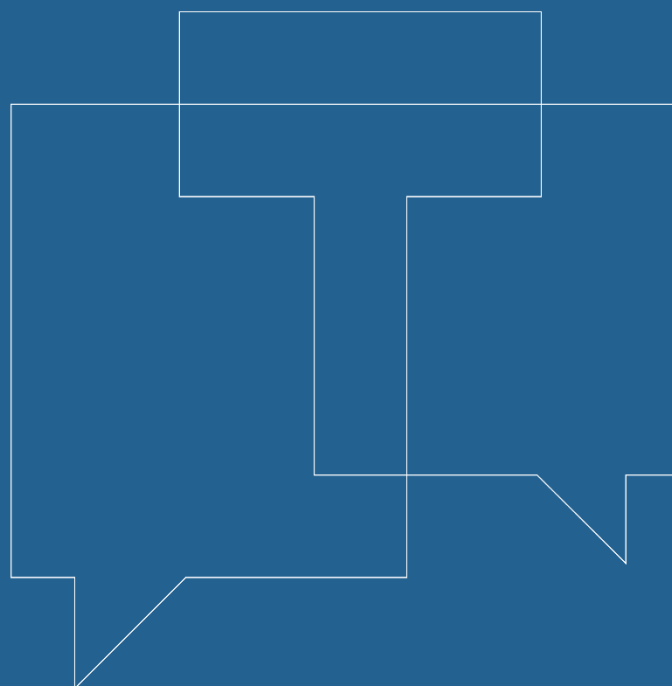


# COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PUBLIQUE SUR LE PROJET POUZZOLANE

Rencontre tenue le 29 octobre 2024  
à Carleton-sur-Mer

Préparé par: Transfert Environnement et Société  
27 novembre 2024



Préparé pour :



## TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION .....	2
2.	OUVERTURE DE LA RENCONTRE .....	3
3.	PRÉSENTATION D'ECOROCK .....	3
4.	RÉSUMÉ DES PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES .....	6
5.	PRINCIPALES QUESTIONS, COMMENTAIRES ET RÉPONSES .....	9
	DÉVELOPPEMENT DU PROJET, INFRASTRUCTURES ET ÉCHÉANCIER .....	9
	FINANCEMENT ET FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE .....	10
	IMPACTS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT .....	14
	ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT .....	17
	DÉMARCHE DE CONSULTATION PUBLIQUE .....	20
	HISTORIQUE DE L'ÉQUIPE D'ECOROCK .....	23
	AUTRES QUESTIONS ET COMMENTAIRES .....	25
6.	RÉTROACTION SUR LES RENCONTRES .....	26
7.	PROCHAINES ÉTAPES .....	27
	ANNEXE — PRÉSENTATION POWERPOINT .....	28



# 1. INTRODUCTION

Le 29 octobre 2024, EcoRock Dalhousie Inc. («EcoRock») a tenu une rencontre publique au Centre des congrès de la Gaspésie situé au 482, boul. Perron, à Carleton-sur-Mer. La rencontre a débuté à 18 h et s’est terminée à 21 h.

L’objectif de la rencontre était de partager des informations sur le projet d’extraction de pouzzolane à Dalhousie proposé par EcoRock et de donner aux citoyens et citoyennes l’occasion d’exprimer leurs préoccupations et de poser des questions sur le projet.

Environ 175 personnes ont assisté à la rencontre, dont une cinquantaine de personnes venues du Nouveau-Brunswick. L’événement a commencé par une explication du déroulement de la soirée ainsi qu’un résumé des préoccupations recueillies lors des rencontres précédentes au Nouveau-Brunswick. EcoRock a ensuite fait une brève présentation du projet et le reste de la rencontre fut consacré aux questions et commentaires du public.

Elizabeth Robertson et Marie-Hélène Gauthier, de Transfert Environnement et Société, ont facilité la discussion.

EcoRock était représenté par :

- Francis Forlini, directeur général d’EcoRock.
- Réjean Carrier, membre du conseil d’administration d’EcoRock et président de Carboniq Inc.
- Guy Rousseau, président d’EcoRock et de Cimbec Canada Inc.

M. Forlini a présenté le projet et les trois représentants ont répondu aux questions du public.

Ce compte-rendu résume les éléments clés de cette rencontre. Il comprend un aperçu de la présentation d’EcoRock et un résumé des préoccupations citoyennes. Il énumère également les principales questions et commentaires exprimés, ainsi que les réponses fournies par l’entreprise. Il se termine par une rétroaction des personnes qui ont participé et les prochaines étapes de la démarche de consultation publique.

**Veillez noter que ce compte-rendu n’est pas un verbatim. Il vise plutôt à rapporter le plus fidèlement possible les points clés de la discussion.** Il a pour objectif de refléter les questions, commentaires et préoccupations soulevés lors de la rencontre. Ces informations ont été regroupées par thématique et sont résumées à titre indicatif. Le contenu de ce compte-rendu ne doit pas être considéré comme une citation directe d’EcoRock ni des personnes qui ont participé à la rencontre.



## 2. OUVERTURE DE LA RENCONTRE

### Mot d'ouverture et déroulement

La rencontre a débuté avec un mot de bienvenue et la présentation de l'équipe de facilitation. Ensuite, une proposition de déroulement fut présentée avec deux options : commencer par la présentation du projet ou par une période de prise de parole citoyenne. Le public a choisi la première option.

### Aperçu des préoccupations principales recueillies à ce jour

La facilitatrice a présenté les préoccupations principales recueillies lors des rencontres précédentes tenues au Nouveau-Brunswick.

La majorité des préoccupations exprimées lors de ces rencontres touchaient aux impacts du projet sur la santé (la poussière, le bruit, les vibrations, la contamination du sol et de l'eau) et sur l'environnement (la faune, la flore, les milieux humides et les cours d'eau). Plusieurs personnes ont également partagé des questions et commentaires par rapport à la surface totale de l'agrandissement de la carrière.

Une méfiance envers le conseil municipal de Baie-des-Hérons et envers EcoRock a également été exprimée lors de ces rencontres.

De plus, la facilitatrice a noté que le discours autour du projet s'est polarisé : les gens sont « pour » ou « contre » le projet, ce qui crée une division sociale.

### Règles de fonctionnement

Avant de passer à la présentation du projet, les personnes assemblées se sont entendues sur quelques règles de fonctionnement pour favoriser un échange productif et permettre à un maximum de personnes de prendre la parole.

## 3. PRÉSENTATION D'ECOROCK

*Une copie de la présentation PowerPoint présentant le projet se trouve en annexe de ce document.*

### À propos de l'entreprise

M. Forlini a d'abord présenté son équipe, puis a expliqué comment EcoRock a vu le jour. Le projet Pouzzolane a été lancé par Cimbec et Carboniq. Ils ont ensuite reçu un financement de MR Capital et Investissement Inc. qui leur a permis d'embaucher M. Forlini comme directeur général et de créer EcoRock.

Ici, deux membres du public sont intervenus pour lire une reconnaissance territoriale rendant hommage et respect au peuple Mi'kmaq.



## La pouzzolane, c'est quoi ?

La roche de la carrière est une roche volcanique naturelle qui devient de la pouzzolane lorsqu'elle est broyée finement. Aucun produit chimique n'est nécessaire pour l'extraire. La pouzzolane est utilisée depuis des siècles, y compris par les Romains qui s'en servaient pour construire des structures qui tiennent toujours debout aujourd'hui.

## Statut du projet

M. Forlini a ensuite fait le point sur le projet, qui est encore au stade conceptuel. EcoRock a sécurisé les actifs stratégiques (la carrière, le quai et la voie ferrée) et a réalisé deux études préliminaires : un forage pour confirmer les réserves géologiques et une étude préliminaire sur les milieux humides et les oiseaux migrateurs. L'entreprise a également effectué une évaluation structurale de la voie ferrée et du quai, ainsi qu'une étude bathymétrique pour déterminer la profondeur de l'eau au niveau du quai.

Les études suivantes sont en cours :

- Analyse des sols des actifs (contaminants et concentration au niveau du quai et du chemin de fer).
- Évaluation du volume à draguer et plan d'échantillonnage des sédiments.
- Plan de travail des scénarios possibles pour acheminer les produits au quai.

De plus, EcoRock est en discussions avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick pour élaborer des formations adaptées à leurs besoins en main-d'œuvre.

## Calendrier Préliminaire

M. Forlini a présenté un calendrier préliminaire pour le projet. *(Voir la présentation en annexe de ce document pour les détails.)*

EcoRock débutera bientôt l'étude de faisabilité, suivie de l'étude d'impact sur l'environnement. L'entreprise espère déposer l'étude d'impact sur l'environnement au ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick à l'hiver 2026. Elle devra également faire une demande de dragage.

EcoRock devra alors attendre les autorisations nécessaires avant de commencer les travaux. Toutefois, l'entreprise pourrait être prête à commencer la construction des infrastructures dès l'été 2026. Le début de la production d'agrégats se ferait alors à l'automne. Toujours selon le calendrier préliminaire, la production de pouzzolane commencerait au printemps 2027.

Une démarche de consultation en continu serait mise en place tout au long du processus.

## Démarche de consultation publique proposée

L'entreprise souhaite inclure le public dans le développement du projet à travers un processus de consultation en continu. Ils proposent de créer un comité de pilotage composé de



représentants des Premières Nations, de riverains, de citoyens de Baie-des-Hérons, de groupes environnementaux et socio-économiques, d'experts techniques et de représentants d'EcoRock.

Ce comité contribuerait à l'étude de faisabilité et l'étude d'impact sur l'environnement, fournirait de la rétroaction sur celles-ci, représenterait les intérêts de la communauté, faciliterait la communication, participerait aux rencontres et ateliers, et assurerait la transparence du processus.

### **Concept du projet**

Le projet comprendrait deux phases. Dans la première phase (carrière), la pierre serait dynamitée, concassée et vendue sous forme d'agrégats. Dans la seconde phase (mine), une partie de ces agrégats serait finement broyée pour produire de la pouzzolane.

L'objectif fondamental du projet est de réduire l'empreinte carbone de l'industrie du ciment. En remplaçant l'une des composantes utilisées dans la production du ciment par de la pouzzolane, les émissions de gaz à effet de serre peuvent être considérablement réduites.

Baie-des-Hérons a été choisie parce qu'on y trouve un important gisement de pouzzolane ainsi qu'une carrière, une voie ferrée et un port. L'entreprise peut revitaliser ces structures abandonnées au lieu d'en construire de nouvelles.

### **Bénéfices économiques**

Des emplois seraient créés dans la communauté pendant la phase de construction du projet et pendant son exploitation. L'entreprise estime qu'au total, 373 nouveaux emplois (directs, indirects et induits) seraient créés pendant l'exploitation. La municipalité, ainsi que les gouvernements provincial et fédéral bénéficieraient d'une augmentation des revenus d'impôts.

### **Plan du site**

M. Forlini a partagé une première carte pour montrer où la mine et le port se situent par rapport à la côte gaspésienne. Il a ensuite partagé une carte du site démontrant la taille actuelle de la carrière et son agrandissement prévu. Cette carte montre également une zone de conservation qui couvrirait une partie de la montagne. M. Forlini a indiqué que la vue à partir du sentier pédestre ne changerait pas et qu'il y aurait une zone tampon boisée de 200 m entre la mine et l'école.

M. Forlini a conclu la présentation en rappelant que le projet en était à ses débuts et que l'entreprise s'engageait à consulter la population pour déterminer sous quelles conditions il pourrait se réaliser.



## 4. RÉSUMÉ DES PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES

La rencontre à Carleton-sur-Mer en Gaspésie a permis de recueillir plusieurs questionnements et commentaires de la part des personnes présentes. Les préoccupations ont principalement porté sur la légitimité du projet et sa planification, ses impacts potentiels sur la Gaspésie, l'absence d'une étude d'impact sur l'environnement du côté du Québec et la démarche de consultation publique entreprise par EcoRock.

Une majorité de personnes présentes à la rencontre ont manifesté une opposition claire au projet et des réactions vives dans la salle ont accompagné certains propos.

### **Développement du projet et échéancier**

Les préoccupations liées au développement et à l'échéancier du projet concernaient principalement la légitimité du projet minier, la question de la propriété des terrains et le manque de détails sur la planification. EcoRock a clarifié que les terrains appartiennent à LCL Excavation et que l'échéancier sera ajusté en fonction des délais d'obtention des permis nécessaires.

Les personnes participantes ont posé des questions concernant les forages, le plan d'échantillonnage des sédiments et la qualité de la pouzzolane. EcoRock a indiqué qu'aucune autre activité de forage n'était prévue avant le dépôt de l'étude d'impact, à moins que ce soit nécessaire pour l'étude de faisabilité. Les résultats de l'étude bathymétrique sont attendus pour établir le plan d'échantillonnage des sédiments. En réponse à une question sur la capacité des infrastructures à supporter une production accrue de pouzzolane, EcoRock s'est engagé à ne pas produire plus de 3 millions de tonnes de pouzzolane et d'agrégats par an.

### **Financement et faisabilité économique**

Des participant.es se sont interrogés sur le marché potentiel pour la pouzzolane et la rentabilité prévue du projet. EcoRock estime que les profits annuels se chiffraient à environ 8-9 millions de dollars, bien qu'il soit difficile de déterminer la valeur commerciale réelle de la pouzzolane tant que son niveau de réactivité ne sera pas connu.

Des doutes ont été exprimés sur les retombées économiques du projet pour la Gaspésie. EcoRock a reconnu que la plupart des emplois générés par le projet en Gaspésie seraient indirects.

Quelques questions ont porté sur le remboursement de la subvention fédérale de 1,2 million \$, notamment si le projet était abandonné. EcoRock a expliqué que la subvention n'aurait pas à être remboursée si le projet ne voit pas le jour.



## Impacts du projet sur l'environnement

Les impacts du projet, particulièrement les impacts environnementaux transfrontaliers, inquiètent plusieurs personnes. Des questions ont été soulevées sur les conséquences potentielles pour la Gaspésie, telles que la poussière, le bruit du dynamitage redirigé vers la baie et la pollution lumineuse en provenance de la rive néo-brunswickoise. Il a été demandé à plus d'une reprise que les initiateurs du projet reconnaissent ces impacts potentiels sur la Gaspésie.

Certains s'inquiètent de la raison d'être du projet justifiant un impact potentiel sur des sites sensibles comme l'estuaire de la Restigouche, un endroit critique pour le saumon, l'éperlan et les oiseaux. On note aussi l'importance de la pêche autochtone à cet endroit.

Les bénéfices écologiques avancés par les initiateurs du projet ont aussi été remis en question, notamment en ce qui concerne les émissions de GES. EcoRock a reconnu l'impact que le projet pourrait avoir sur la Baie-des-Chaleurs au niveau du terminal portuaire, du dragage et des sédiments qui devront être retirés, mais ne s'est pas prononcé sans équivoque sur les autres impacts possibles sur la Gaspésie.

## Étude d'impact sur l'environnement

De nombreuses préoccupations ont été soulevées concernant l'absence d'une étude pour évaluer l'impact du projet sur le Québec, compte tenu de la proximité du projet et de ses impacts possibles transfrontaliers. EcoRock a répondu que le gouvernement du Québec n'a pas de juridiction sur le projet, qui est régi par la réglementation du Nouveau-Brunswick.

Plusieurs personnes ont insisté sur la nécessité d'une étude des impacts du projet sur le Québec. La possibilité d'une évaluation d'impact fédérale a été évoquée, et certains ont demandé si EcoRock demanderait une telle étude au gouvernement fédéral.

EcoRock a répondu que si une évaluation fédérale était jugée nécessaire par le gouvernement, l'entreprise s'y soumettrait. Toutefois, l'entreprise ne demanderait pas à être soumise de façon volontaire à la procédure d'évaluation d'impact fédérale, car ce ne serait pas permis. Il est mentionné que les citoyen.nes peuvent écrire au gouvernement pour lui demander de réaliser une évaluation d'impact sur un projet. Des participant.es ont alors demandé aux représentants d'EcoRock s'ils seraient prêts à écrire une telle lettre. Les représentants ont répondu qu'ils discuteront de cette question lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration le 14 novembre et reviendront avec une réponse avant la fin du mois. Un des représentants d'EcoRock a également mentionné qu'une partie du projet, le dragage du port, nécessiterait une évaluation d'impact fédérale de toute façon.

Certaines personnes ont remis en question la transparence des initiateurs du projet quant à leur motivation de limiter la capacité de production prévue de la mine, qui se situe juste sous le seuil déclencheur d'un processus d'évaluation d'impact fédérale. EcoRock a réitéré que la production annuelle de la mine ne dépasserait pas 3 millions de tonnes. Selon l'entreprise, c'est à ce volume que se situe l'équilibre idéal de rentabilité.



## Démarche de consultation publique

La crédibilité de la rencontre de consultation a été remise en question. Un participant a exprimé son impression de participer à une opération de relations publiques plutôt qu'à une véritable consultation. L'évaluation de l'acceptabilité sociale du projet est également critiquée, avec l'absence d'une évaluation environnementale globale couvrant les deux rives.

EcoRock a répondu que l'objectif de la rencontre était de présenter EcoRock et de démystifier le projet. L'entreprise compte informer la population à mesure que le projet se développe, avec la mise en marche d'un comité de pilotage et d'autres activités d'information. EcoRock a également précisé que l'acceptabilité sociale est l'un des paramètres de l'étude d'impact sur l'environnement qui serait déposée au gouvernement du Nouveau-Brunswick.

D'autres questions ont concerné le comité de pilotage, notamment la façon dont les membres seraient choisis et la fréquence prévue des rencontres. EcoRock a annoncé qu'un appel à candidatures sera lancé d'ici la fin du mois de novembre. Les candidats qui se seront présentés pour la Gaspésie choisiront entre eux qui les représenteront et l'entreprise n'aura aucun mot à dire. EcoRock recevra des études de sa firme d'ingénierie en janvier et aimerait que le comité les examine et participe activement à la rétroaction. La fréquence reste à confirmer, mais un minimum de quatre rencontres par année est visé.

Enfin, une inquiétude est soulevée concernant la consultation auprès des Premières Nations et leur approbation alors que le projet avance déjà. EcoRock dit avoir informé MTI (Mi'gmawé'l Tplu'taqnn Inc.) très tôt dans le processus et a rencontré des représentants de l'organisme pour leur présenter le projet. MTI a considéré que l'entreprise n'avait pas encore assez de matière et leur a dit de poursuivre les études de faisabilité du projet et de les tenir au courant de son évolution, ce qu'EcoRock fait. EcoRock a également eu des discussions avec le Conseil de bande de Ugpi'Ganjig, ainsi qu'une rencontre avec la communauté. Une rencontre avec le Conseil de bande de Listuguj est prévue pour novembre.

## Historique de l'équipe d'EcoRock

Des préoccupations ont aussi été soulevées par rapport aux liens des représentants d'EcoRock avec la cimenterie McInnis. En particulier, certaines personnes ont posé des questions sur les circonstances entourant la vente de la cimenterie McInnis à une compagnie brésilienne (Votorantim) et des manquements de l'usine aux normes environnementales. M. Rousseau a été questionné sur sa part de responsabilité et si la même chose pourrait se reproduire avec le projet d'EcoRock. M. Rousseau a répondu qu'il fut l'un des initiateurs du projet de la cimenterie McInnis, mais a été remercié en 2015.

Pour sa part, M. Forlini a répondu avoir quitté son emploi chez Votorantim le 21 juin dernier, puis a commencé à travailler pour EcoRock le 2 juillet. Il a dit qu'il n'avait plus de liens avec cette compagnie.

Enfin, on a soulevé le fait que les promoteurs et investisseurs du projet, qui ne vivent pas à Dalhousie, ne seraient pas directement affectés par la pollution générée par le projet.



## 5. PRINCIPALES QUESTIONS, COMMENTAIRES ET RÉPONSES

Voici une liste des principales questions et commentaires exprimés lors de la soirée, classés par thème, ainsi que les réponses fournies par EcoRock. Veuillez noter qu'il ne s'agit pas d'un verbatim.

### DÉVELOPPEMENT DU PROJET, INFRASTRUCTURES ET ÉCHÉANCIER

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
L'ensemble des claims miniers de Dalhousie ont été achetés à quelle date?	En 2022.
Quand en 2022 avez-vous commencé à forer?	Juillet 2022.
Quelle est la superficie réelle du dépôt géologique? Quelle est sa profondeur? J'imagine qu'elle a un potentiel plus grand que le petit carré sur votre carte.	L'exploration s'est limitée à la zone de la carrière existante, c'est-à-dire les lots de LCL Excavation. Les trous de forage les plus profonds descendaient à environ 450 m. Sans avoir fait de l'exploration mur à mur, EcoRock sait que la formation géologique est un peu plus vaste.
Y aura-t-il d'autres activités de forage avant le dépôt de l'étude d'impact?	EcoRock ne pense pas devoir faire d'autres activités de forage avant le dépôt de l'étude d'impact, à moins que ce soit nécessaire pour l'étude de faisabilité.
Vous avez dit que vous n'étiez pas en mesure de prédire quelle sera la qualité de la pouzzolane. Qu'est-ce qui vous a donné un indice qu'il s'agira de pouzzolane d'excellente qualité?	C'est exact, EcoRock ne peut pas prédire la qualité de la pouzzolane à ce stade. C'est la teneur des trois principales composantes qui indique la qualité de la pouzzolane. La quantité répond aux normes (au-dessus de 70 % des oxydes majeurs dans la pouzzolane). Il reste à savoir qu'elle est la réactivité de la pouzzolane. Des tests sont en cours de réalisation.
Qu'est-ce que vous voulez dire par sécuriser les actifs?	EcoRock a acheté la voie ferrée. Le port est en location.
Quel est le titre allodial de la carrière auquel vous dites appartenir? Parce que je ne crois pas que vous êtes autochtones, donc je ne	Présentement les terrains appartiennent à LCL Excavation.



QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
pense pas que vous avez le titre allodial. Êtes-vous propriétaires du terrain de la mine?	
Est-ce que vos infrastructures vont être capables de supporter plus de 3 millions de tonnes de production ?	Les infrastructures ne sont pas encore conçues et les équipements ne sont pas encore choisis. Mais EcoRock s'engage à ne pas produire plus de 3 millions de tonnes par an.
Le conseil municipal de Baie-des-Hérons est en train de voter un nouveau règlement de zonage. Le premier vote a déjà eu lieu, et le second est prévu pour le 18 novembre. Ce règlement stipule que toute entreprise souhaitant exploiter une mine doit soumettre un plan détaillé pour chaque étape de la vie de la mine, et ce, sur une période de 50 ans. Vous avez dit que vous n'avez pas encore de plan détaillé à présenter à la ville, mais que vous avez un calendrier. Alors comment faites-vous pour avoir un calendrier si vous n'avez pas de plan ni d'approbation ?	Il s'agit d'un échéancier préliminaire, car EcoRock ne sait pas dans combien de temps les autorités accorderaient les différents permis nécessaires. L'échéancier peut donc changer. EcoRock n'a pas de plan à fournir pour l'instant à la municipalité de Baie-des-Hérons, ni l'intention de déposer une demande de permis avant 2025.
Si la majorité du comité de pilotage se montre en défaveur du projet, est-ce que votre calendrier pourrait être modifié ?	Il s'agit d'un calendrier préliminaire. Il peut donc bouger dans le temps.
En 2022, Cimbec et la Commission des services régionaux de Restigouche ont créé un rapport qui a été discrédité par vos compagnies. Pourquoi utilise-t-on l'argent des contribuables pour un rapport qui a été discrédité et pourquoi des plans municipaux sont-ils modifiés afin d'accommoder un projet minier potentiel ?	EcoRock n'est pas en mesure de répondre aux questions concernant les règlements municipaux.

## FINANCEMENT ET FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
Vous avez reçu un financement de 1,2 million de dollars du fédéral. Est-ce que vous avez dû présenter un plan pour recevoir ce financement ?	EcoRock a présenté au gouvernement fédéral qu'il y avait un potentiel de pouzzolane. Le gouvernement a ensuite accordé une subvention pour réaliser une



QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
	campagne de forage pour confirmer la réserve.
Pouvez-vous vous engager à partager avec le public tout rapport, formulaire et échange liés à cette demande de subvention?	EcoRock doit d'abord obtenir la permission de l'organisme fédéral en question. EcoRock s'est engagée à donner une réponse à cette question avant le 14 novembre.
Quand allez-vous devoir commencer à rembourser le prêt du fédéral?	Dès qu'EcoRock commence à vendre du produit.
Si le projet ne se fait pas, allez-vous devoir rembourser le prêt quand même?	Non, le prêt paye l'ensemble des études et la campagne de forage.
Vous ne perdez donc pas d'argent si vous abandonnez le projet parce que personne n'en veut dans la communauté?	Les investisseurs ont également contribué de l'argent. Toutes ces sommes ont financé les études préliminaires et la campagne de forage. Si le projet ne va pas de l'avant, EcoRock n'aurait pas à les rembourser.
Avez-vous d'autres clients potentiels que la cimenterie de Port-Daniel?	Les clients potentiels d'EcoRock sont les cimenteries qui ont accès à l'eau (ex. : la cimenterie Lafarge qui a un terminal à Montréal-Est, Heidelberg à Picton, St. Marys à Bowmanville, etc.)
Dans votre demande de subvention, avez-vous dû démontrer l'intérêt de ces clients potentiels?	Non, il est trop tôt dans le processus pour dire à quel niveau le marché se situe.
Vous pourriez être amenés à décontaminer des sites pour l'installation d'équipements. Avez-vous fait le calcul au niveau économique de cette opération?	<i>Aucune réponse notée.</i>
Dans la présentation, vous avez montré des diapositives qui montrent des paiements annuels (diapositives « Impacts économiques »). Qui a fait ces calculs? Où avez-vous pris ces montants?	Il s'agit de modèles.
Concernant les retombées du projet, est-ce que les chiffres que vous avez donnés dans la présentation sont sur 50 ans?	Au niveau des retombées lors des opérations, les chiffres sont annuels. Au niveau de la construction, les chiffres représentent les retombées pour la durée



QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
	de la construction (environ 1 an et demi à 2 ans).
Lors de la rencontre à Dalhousie, vous avez parlé de combien la pouzzolane vaut sur le marché et combien vous pensez être capable d'en retirer de la mine. Pourriez-vous rappeler ces chiffres?	Cela va dépendre de la réactivité de la pouzzolane : plus elle est réactive, plus le prix serait élevé et, à l'inverse, moins elle est réactive, moins elle aurait de la valeur sur le marché. EcoRock est présentement en train d'évaluer le potentiel réactif de la pouzzolane. La pouzzolane à basse réactivité vaudrait entre 40 et 60 \$/la tonne.  Les 3 millions de tonnes qui seraient produites incluraient 1,5 million de tonnes d'agrégats, 500000 tonnes de pouzzolane concassées et 1 million de tonnes de pouzzolane broyées.
Quel sera le profit annuel du projet?	Sans les coûts de production, environ 8-9 millions de dollars.
Quelles seront nos retombées économiques annuelles pour la Gaspésie? Pouvez-vous nous donner un chiffre?	Pour la Gaspésie, la plupart des emplois générés par le projet seraient probablement indirects (comme les sous-traitants ou les fournisseurs) ou induits. EcoRock ne peut pas donner de chiffre, pour l'instant.
Quel est le marché du ciment pour Ciment McInnis (qui a une capacité de production de 2,2 millions de tonnes)?	Le marché du ciment sur la côte est Américaine est 10 millions de tonnes. Au Canada, c'est environ 10 millions aussi.
McInnis représente donc environ 20 % du marché de la côte est américaine?	Dans son marché, oui.
Le ciment de McInnis se vend 150 \$ la tonne?	EcoRock ne peut pas révéler des données confidentielles d'entreprise.
Le ciment vaut donc 3 fois le prix de la pouzzolane sur le marché?	Le prix de vente de la pouzzolane serait équivalent au prix du clinker que la cimenterie utilise maintenant. Donc pour eux, il n'y aurait pas de coût additionnel pour produire un ciment qui leur permettrait d'émettre moins de CO2.



QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
Donc, la pouzzolane serait vendue à 50 \$ la tonne à McInnis, qui ferait le mélange et revendrait à 150 \$ la tonne de ciment.	Exact.
Dans le marché annuel de 10 millions de tonnes du ciment, vous dites que vous pouvez mettre jusqu'à 70 % de pouzzolane dans le ciment ?	Il y a des bétons qui peuvent aller jusqu'à 70 %. En moyenne, sur toutes les tonnes vendues des cimenteries, la vision d'EcoRock est de pouvoir inclure entre 15-20 % (peut-être même jusqu'à 25 %) de pouzzolane dans chaque tonne de ciment.
Les marchés visés seraient celui de la côte est Américaine (10 millions de tonnes de ciment) et celui du reste du Canada (environ 10 millions de tonnes de ciment). Ce qui équivaut donc pour EcoRock à 25 % du 20 millions de tonnes, soit environ 5 millions de tonnes par année ?	<p>5 millions de tonnes est le marché total. Mais il ne faut pas oublier que le ciment avec la pouzzolane ne serait pas le seul produit dans ces marchés. Il y aurait d'autres produits en compétition avec la pouzzolane (ex. : l'argile calcinée).</p> <p>La production maximale annuelle d'EcoRock serait de 1,5 million de tonnes de pouzzolane, soit 1 million de tonnes de pouzzolane broyée et 500 000 de tonnes de pouzzolane concassée. L'entreprise produirait aussi 1,5 million de tonnes d'agrégats pour le marché de la côte est Américaine.</p>
Y aurait-il un marché potentiel pour plus de 3 millions de tonnes ?	EcoRock ne connaît pas encore le marché potentiel, car la réactivité de la pouzzolane n'a pas encore été évaluée. L'entreprise ne souhaite pas produire plus de 3 millions de tonnes puisqu'il y a une belle rentabilité avec cette quantité, c'est le « sweet spot ». D'autant plus, une plus grande production impliquerait des impacts plus grands et une gestion plus compliquée.
Qu'est-ce qui détermine la limite de production à 3 millions de tonnes dans votre projet ?	En se basant sur le marché actuel, Eco Rock spéculé que le maximum de production qui pourrait pénétrer dans le marché serait de 3 millions de tonnes. Il est possible que ce soit moindre. Pour l'instant, il est difficile de délimiter la valeur commerciale de la



QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
	pouzzolane tant que sa réactivité n'est pas prouvée.
<p>Ciment McInnis emploie 153 personnes (incluant les sous-traitants). Comment arrivez-vous à plus d'emplois (168) avec moins d'ouvrage et moins de tonnage que la cimenterie qui a des opérations plus complexes que vous ?</p> <p>Plus d'emplois et moins d'ouvrage laisse comprendre que les chiffres des retombées économiques sont probablement gonflés par rapport au procédé que vous avez décrit.</p>	Les emplois de la mine d'Amqui ne sont pas inclus dans ce 153.
<p>Votre engagement à restaurer le milieu en fin de projet ne se trouve pas dans vos documents. Comment prévoyez-vous mettre le budget en place pour restaurer le milieu en fin de projet, s'il passe ?</p>	C'est dans la loi de réhabiliter la carrière en fin de vie. EcoRock doit d'abord s'entendre soit avec la municipalité ou le ministère de l'Environnement pour la façon de faire la réhabilitation.

## IMPACTS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p>Le projet détruirait de beaux sites naturels en Gaspésie, sous prétexte que moins de GES seraient dégagés. Si l'on prend en compte les émissions de GES liées à la construction des infrastructures et à l'exploitation de la mine, il aurait été préférable de ne rien faire.</p> <p>Donnez-moi une bonne raison de faire le projet ?</p>	La production du ciment est extrêmement polluante et il n'y a pas de matériaux pour le remplacer ni de technologie pour capter le CO2. Il y a présentement une force mondiale pour atteindre les cibles de réduction des GES.
<p>Reconnaissez-vous que votre projet aurait des impacts environnementaux transfrontaliers ? Au niveau du transport maritime ? Au niveau de la poussière ? Du bruit ?</p> <p>Pouvez-vous répondre oui ou non ?</p>	<p>EcoRock reconnaît que le projet peut avoir un impact transfrontalier au niveau du terminal portuaire et du dragage pour retirer les sédiments.</p> <p>M. Rousseau dit qu'il n'y aurait pas d'impacts reliés à la poussière de l'autre côté de la baie.</p>



QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p>Nous avons des études qui disent que la poussière de silice peut voyager jusqu'à 60 km.</p>	<p>M. Rousseau signale son désaccord avec cet énoncé. Il dit qu'ils vont laisser les experts parler.</p> <p>Il ajoute que l'étude d'impact sur l'environnement révélera les impacts. Le bruit, les poussières et le dragage sont des enjeux qui seront analysés. Le projet se réaliserait seulement si l'entreprise est capable de démontrer que la poussière serait contrôlée.</p>
<p>Dans le rapport de 2022 déposé par la Commission des services de la Restigouche fait à partir de données qui ne venaient pas de vous, il est écrit que les infrastructures seraient visibles depuis la Gaspésie. Il est mentionné aussi de dynamitage et que le bruit serait redirigé dans la baie. Comment pouvez-vous penser qu'il n'y aurait pas d'impact transfrontalier quand c'est écrit dans ce rapport?</p>	<p>EcoRock ne souhaite pas défendre un rapport que l'entreprise n'a pas participé à rédiger.</p>
<p>Pourquoi le nom de M. Rousseau est-il encore sur le rapport?</p>	<p>La Ville a pris l'initiative de faire un changement de zonage et a mandaté quelqu'un pour produire le rapport. EcoRock a contesté ce rapport, n'étant pas d'accord avec les conclusions.</p>
<p>Est-ce qu'il y aura de la pollution lumineuse?</p>	<p>Il faudra voir ce que les études de faisabilité vont révéler, mais EcoRock ne souhaite pas fonctionner le soir ni la fin de semaine.</p>
<p>Est-ce que vous pensez faire un estimé du nombre d'entreprises qui seraient impactées négativement par le projet? Est-ce que les commerces de la Gaspésie vont être considérés dans l'étude d'impact?</p>	<p>EcoRock ne pense pas que l'étude d'impact sur l'environnement qui serait réalisée par le Nouveau-Brunswick inclurait les impacts sur les commerces de la Gaspésie.</p>
<p>Pouvez-vous donner plus d'informations sur le plan d'échantillonnage des sédiments, dont la profondeur?</p>	<p>Un plan d'échantillonnage des sédiments doit être fait avant de pouvoir draguer près du quai. Un dragage a été fait en 2013, mais EcoRock ne sait pas si tous les contaminants ont été retirés.</p>



QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p>Parfois les études regardent seulement les sédiments en surface, mais la contamination peut être plus profonde.</p>	<p>Les résultats de l'étude bathymétrique n'ont pas encore été reçus. EcoRock a demandé à la firme d'ingénierie qui réalise l'étude bathymétrique d'évaluer le nombre de mètres cubes qu'il faudrait draguer et les endroits où il faudrait aller pour prendre des échantillons afin de soumettre un plan.</p> <p>En termes de profondeur, l'échantillonnage se ferait jusqu'à environ 14 mètres à partir du niveau de la mer. EcoRock ne peut pas dire précisément à quelle profondeur l'échantillonnage se ferait dans les sédiments puisque la profondeur des sédiments varie.</p> <p>L'entreprise vise un échantillonnage de sédiments qui serait représentatif du niveau où ils devront draguer. Les résultats de l'échantillonnage seraient accessibles au public.</p>
<p>Combien de tonnes de CO2 sont produites pour une tonne de pouzzolane?</p>	<p>La pouzzolane elle-même n'émet pas de CO2 lorsqu'elle est broyée. Dans la production du ciment avec le clinker, le clinker doit être calciné et c'est là que le CO2 s'échappe. La pouzzolane n'a pas besoin d'être chauffée parce que le volcan a déjà fait ce travail il y a 400 millions d'années. Il ne reste donc qu'à la broyer.</p>
<p>Quels autres minéraux seront présents dans la pouzzolane?</p>	<p>EcoRock a fait une analyse pétrographique de la composante de la roche qui a été extraite. Cette analyse est disponible sur le site Web du projet.</p>
<p>J'ai 30 ans d'expérience en environnement en Gaspésie. La Restigouche est une rivière importante, car elle est la route des saumons qui remontent dans la Matapédia. Le saumon est présentement dans une situation critique. C'est aussi une zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO), ce qui oblige à avoir des mesures de protection. Ce secteur est</p>	<p>EcoRock remercie la personne pour son commentaire.</p>



QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p>crucial économiquement, notamment pour la pêche à l'éperlan. C'est une zone de pêche autochtone.</p> <p>Un projet d'incinérateur agricole avait déjà déclenché une forte mobilisation de la population, ce qui a permis d'obtenir des études conjointes.</p> <p>Aujourd'hui, le dragage prévu dans le cadre du projet implique la remise en suspension des sédiments et pourrait réveiller de vieux problèmes industriels liés à Dalhousie. Il faudrait convaincre le gouvernement du Nouveau-Brunswick d'envisager une approche économique différente, à l'image d'exemples internationaux où des mines ont été stoppées pour préserver l'environnement.</p>	

## ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p>L'étude d'impact sur l'environnement sera réalisée du côté du Nouveau-Brunswick, mais qu'est-ce qui se passe du côté du Québec? Nous sommes à 3 km du projet.</p> <p>Avez-vous demandé une évaluation des impacts environnementaux au Québec?</p>	<p>Il n'y aurait pas d'étude d'impact sur l'environnement du côté du Québec, car le gouvernement du Québec n'a pas de juridiction sur le projet au Nouveau-Brunswick.</p> <p>Toutefois, l'étude d'impact sur l'environnement du gouvernement du Nouveau-Brunswick inclurait tout ce qui a rapport au port, soit le dragage et l'eau.</p>
<p>À 3 millions de tonnes par année, vous n'avez pas besoin d'une étude environnementale fédérale. Mais à 3,5 millions de tonnes, c'est automatique.</p>	<p>EcoRock vise à produire 3 millions de tonnes maximums. Il est souligné que la quantité serait potentiellement moindre.</p>
<p>Une étude d'impact qui touche les deux rives (Québec et Nouveau-Brunswick) et une étude socio-économique qui regarde les impacts sur les éléments qui ont été cités depuis le début de la rencontre, dont</p>	<p>EcoRock remercie la personne pour son commentaire.</p>



QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
l'industrie touristique, doivent être réalisées.	
<p>Vous insistez beaucoup sur les études d'ingénierie, mais je n'entends pas beaucoup d'emphase sur les études environnementales et d'impact sur la santé humaine et animale.</p> <p>Est-ce que chacune des études sera analysée individuellement ou est-ce qu'elles seront prises en considération les unes envers les autres? Est-ce qu'il y a des experts qui siègent aux comités de ces études d'impact?</p>	<p>Chaque fois qu'une étude de faisabilité arrive à des procédés finaux, cela amène automatiquement une étude d'impact. Chaque étude est donc d'abord prise individuellement, puis il y a une étude globale de tout.</p> <p>C'est le comité de révision technique du Nouveau-Brunswick qui examine les études d'impact sur l'environnement. Ce comité est composé d'experts.</p>
Pour informer les Québécois, au Nouveau-Brunswick, c'est 0,5 % des projets qui sont refusés au point de vue des études environnementales.	<i>Aucune réponse notée.</i>
<p>Une mine peut être soumise au processus d'évaluation d'impact fédéral. Une évaluation peut être demandée au fédéral.</p> <p>Allez-vous recommander au sein de votre Conseil d'administration d'écrire au gouvernement fédéral pour déclencher le processus d'évaluation d'impact fédéral pour que nous soyons adéquatement consultés?</p>	<p>Ce sera au gouvernement fédéral de décider s'il procède à une étude ou non.</p> <p>M. Carrier précise qu'il ne s'agirait peut-être pas d'une mine, mais d'une carrière.</p>
Avez-vous le nom d'une personne à qui écrire pour demander qu'une étude d'impact fédérale soit réalisée?	EcoRock n'a pas la réponse.
<p>Il existe des critères pour déclencher une évaluation fédérale autre que le seuil de 3,5 millions de tonnes produites.</p> <p>Notamment, s'il y a des impacts sur les champs de compétences du fédéral, dont les poissons, les cours d'eau et les autochtones. C'est le cas de ce projet.</p>	Le projet d'EcoRock est assujéti au processus d'étude d'impact sur l'environnement du Nouveau-Brunswick, mais il est possible que le fédéral procède à une étude aussi, car il a un pouvoir discrétionnaire. Si c'est le cas, EcoRock s'y soumettrait.



QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
	Aussi, c'est certain que le dragage du port nécessiterait une évaluation d'impact fédérale.
Pouvez-vous vous engager ce soir à demander une évaluation d'impact au gouvernement fédéral?	EcoRock ne peut pas faire la demande. C'est à la discrétion du fédéral puisque ce sont des fonds publics, c'est à eux de juger s'ils s'impliquent ou non. Même le gouvernement du Nouveau-Brunswick a mentionné que s'il considère que le projet déposé par EcoRock n'a pas besoin d'une évaluation environnementale, il ne la ferait pas. Le Nouveau-Brunswick n'a pas le droit de dépenser des fonds publics dans des projets qui ne le nécessitent pas.
Le seul moyen pour les Gaspésiens d'être adéquatement consultés sur les impacts transfrontaliers du projet est par une évaluation fédérale avec une consultation publique fédérale. Comme citoyen, on peut envoyer une lettre au fédéral pour dire qu'on veut cette évaluation.  Pouvez-vous envoyer la demande au nom des citoyens qui veulent le processus d'évaluation d'impact fédéral?	Il y a des personnes du fédéral qui siègent au comité provincial du Nouveau-Brunswick. Il est possible que si ces personnes voient cette demande, elles puissent la demander.  EcoRock ne peut pas s'engager pour l'instant à demander un tel processus. L'entreprise s'engage à en discuter à la prochaine rencontre de son Conseil d'administration le 14 novembre. EcoRock pourrait donner une réponse à cette question avant la fin novembre.
Puisqu'il n'est pas prévu que les études d'impact touchent le territoire du Québec, comment les leaders élus et non élus feront-ils pour savoir ce qui se passe au Québec?	Il y aura une personne de la Gaspésie qui siègera sur le comité de pilotage. Son rôle serait de revenir et d'informer la population. De plus, EcoRock a l'intention de tenir d'autres activités d'information en Gaspésie, comme des portes ouvertes ou des séances d'informations.
Comment savoir ce qui va se passer au Québec?	Le lien serait fait avec la personne qui siègerait au comité de pilotage. EcoRock rappelle que l'étude d'impact sur l'environnement toucherait à tous les aspects du projet, dont le dragage, le bruit, le vent, ainsi que les impacts sur la santé, l'eau, l'air, etc.



## DÉMARCHE DE CONSULTATION PUBLIQUE

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
Où est l'acceptabilité sociale dans votre calendrier? Jusqu'où allez-vous vous rendre dans le projet avant d'arrêter et d'avouer que vous n'avez pas l'acceptabilité sociale?	L'étude d'impact sur l'environnement serait déposée en 2026. L'acceptabilité sociale est l'un des paramètres dans cette étude. EcoRock aurait donc la réponse en 2026.
Comment sommes-nous censés savoir ce que vous planifiez autre que détruire la région? Comment pouvez-vous vous attendre à ce qu'on approuve ce que vous faites si vous ne savez même pas ce que vous allez faire?	EcoRock compte informer la population à mesure que le projet se développe. C'est pour cette raison que l'entreprise veut mettre en marche un comité de pilotage, en plus d'activités publiques comme des rencontres et des portes ouvertes. Ils pourraient aussi créer des maquettes du projet pour montrer à quoi le projet pourrait ressembler.
Quelles sont les conditions, critères ou autres indices sur lesquels vous allez vous baser pour établir ce que vous appelez l'acceptabilité sociale?	C'est le gouvernement du Nouveau-Brunswick qui, lorsqu'EcoRock dépose son étude d'impact environnemental, jugerait si l'acceptabilité sociale est atteinte selon leurs critères.
L'acceptabilité sociale ne passe donc pas par la Gaspésie?	Non, pas dans le processus.
Quel est le but de la rencontre de ce soir étant donné qu'on n'a aucune influence et qu'il n'y aura aucune étude d'impact au Québec?	Le but de la rencontre est d'écouter les préoccupations citoyennes et les comprendre afin de s'assurer que les ingénieurs qui font l'étude de faisabilité les considèrent. C'est également pour présenter le projet et la création du comité de pilotage, visant à assurer la transparence et avoir des rétroactions tout au long du processus.
La rencontre de ce soir n'est pas une consultation publique digne de ce nom. Il s'agit plutôt d'une opération de relations publiques pour diminuer le volume de l'opposition et vendre le projet sous un meilleur jour.	L'objectif de cette rencontre est de présenter EcoRock et démystifier le projet.



QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p>Il n’y a pas de consultation parce qu’il n’y a pas d’information donnée ici. Aucune information n’est fournie.</p> <p>Je pense que vous êtes ici pour vous remplir les poches sur notre dos.</p> <p>Vous avez dit qu’il n’y aurait pas de projet s’il n’y avait pas d’acceptabilité sociale, comment réconciliez-vous cette affirmation alors que la salle est pleine de monde qui n’en ont rien à foutre de ce projet ?</p>	
<p>Pourquoi est-ce que la Baie-des-Chaleurs n’est pas dans la liste du comité de pilotage que vous avez présentée plus tôt ?</p>	<p>La Baie-des-Chaleurs fait partie des riverains du projet, qui sont inclus dans la liste.</p>
<p>Comment le représentant du côté du Québec pour le comité de pilotage sera-t-il choisi ? Est-ce que c’est la population qui va le choisir ou est-ce que c’est la compagnie ?</p>	<p>EcoRock fera bientôt un appel de candidatures. Les gens qui se seront présentés comme candidats pour la Gaspésie choisiront entre eux qui sera le représentant de la Gaspésie. L’entreprise n’aura aucun mot à dire. Ce sera de même pour chaque catégorie de membres sur la liste. Ils choisiront entre eux qui siègera au comité.</p>
<p>À quelle date allez-vous faire le premier appel à tous pour créer le comité de pilotage ? À quelle fréquence le comité se rencontrera-t-il ?</p>	<p>Les appels à candidatures seront lancés d’ici la fin du mois de novembre afin que le comité soit constitué avant le congé des fêtes.</p> <p>En janvier, EcoRock recevra les études de sa firme d’ingénierie et aimerait que le comité participe activement à la rétroaction de ces rapports.</p> <p>La fréquence des rencontres reste à confirmer. Un minimum de quatre rencontres par année est visé. Chaque fois qu’il y aurait des études importantes, elles seraient partagées et une réunion du comité serait convoquée.</p>
<p>Il n’y aura pas d’étude d’impact sur l’environnement pour le côté québécois. Il y</p>	<p>EcoRock remercie la personne pour son commentaire.</p>



QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p>aura un seul représentant québécois dans le comité de pilotage alors que le Québec a la moitié du problème. La représentativité du côté québécois est donc inéquitable.</p>	
<p>Comment pouvez-vous réconcilier les inconsistances entre ce que vous dites dans vos séances d'information, et ce que vous mettez sur votre site Web? Est-ce que vous allez faire des corrections sur votre site? Quelqu'un vous a envoyé un courriel à ce sujet.</p>	<p>L'entreprise soutient que s'il y a des incohérences entre ce qui est dit et l'information sur le site Web, il faut effectivement les corriger pour la suite et faire attention de ne pas répéter les mêmes erreurs.</p> <p>EcoRock mentionne avoir reçu un courriel de quelqu'un qui voulait corriger des informations dans le compte-rendu des rencontres à Dalhousie. La question avait été transférée à Transfert qui a dit qu'il n'était pas possible de modifier le compte-rendu une fois qu'il est publié.</p>
<p>Il y a eu de l'ambiguïté sur la date de la rencontre de ce soir. Vous avez dit qu'il y a eu de la confusion avec une rencontre avec Listuguj. Cette rencontre a-t-elle eu lieu?</p>	<p>La rencontre avec Listuguj était prévue le 23 octobre, d'où l'erreur sur le site Web. Elle a été reportée à la mi-novembre, car la communauté est en processus d'élection.</p>
<p>Pour tout projet qui peut avoir un impact sur les territoires ancestraux des communautés autochtones comme des impacts environnementaux affectant leurs activités de pêche et de chasse traditionnelles, le gouvernement canadien doit les consulter et avoir leur approbation. Le projet de mine pouzzolane a clairement des impacts sur le territoire ancestral des Premières Nations.</p> <p>Y a-t-il déjà des consultations avec les Premières Nations qui ont commencé? Sinon, quand dans le calendrier est-ce que les consultations commenceront?</p>	<p>Des discussions ont commencé avec le Conseil de bande de Ugpí'Ganjig au moment où EcoRock a commencé à forer en 2022.</p> <p>L'entreprise a également rencontré MTI en 2022 pour leur présenter le projet. D'autres échanges ont suivi.</p> <p>Il y a également eu des échanges en virtuel avec Listuguj cette année.</p> <p>Il y a eu une consultation publique à Ugpí'Ganjig le 23 septembre dernier.</p>
<p>Vous alliez donc déjà de l'avant avec le projet puisque quand vous parlez de forage, c'est quand même d'envisager fortement le projet de mine?</p>	<p>EcoRock voulait d'abord vérifier la présence de la ressource et c'est à partir de cette étape que les consultations avec les</p>



QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
	Premières Nations situées à proximité du site ont commencées.
Le projet a été mis de l'avant (avec plusieurs étapes réalisées) avant d'avoir consulté les Premières Nations pour savoir si elles étaient d'accord ?	EcoRock a informé MTI très tôt dans le processus et a rencontré des représentants de l'organisme pour leur présenter le projet. Toutefois, MTI trouvait que l'entreprise n'avait pas encore assez de matière et leur a dit de poursuivre l'étude de faisabilité du projet et de les tenir au courant de son évolution, ce qu'EcoRock fait.

## HISTORIQUE DE L'ÉQUIPE D'ECOROCK

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
M. Forlini, quelles sont vos allégeances avec Ciment McInnis? Est-ce que vous pensez écouler votre produit vers Ciment McInnis?	M. Forlini indique avoir travaillé 9 ans pour Ciment McInnis. Il n'a présentement plus de lien avec la compagnie. Il est certain que Ciment McInnis est un client potentiel en raison de sa proximité à Dalhousie. Les autres cimenteries au Canada, surtout celles près de l'eau, sont aussi des clients commerciaux potentiels.
M. Rousseau, en tant que représentant de Cimbec, vous souvenez-vous des circonstances controversées dans lesquelles la cimenterie McInnis a été vendue?	La cimenterie a été vendue à la suite des dépassements de coûts de 500 millions générés par les personnes qui l'ont gérée à l'époque. La compagnie était dans une position où elle redemandait continuellement aux actionnaires de s'avancer et de mettre de l'argent. La Caisse de dépôt et placement du Québec a décidé de faire un <i>deal</i> avec un cimentier.
À quelle entreprise a été vendue la cimenterie?	Ce n'était pas une vente, mais une fusion avec une compagnie brésilienne, Votorantim. Celle-ci détient 83 % des parts de la cimenterie. La Caisse de dépôt détient 17 %.
Dans les médias, il est mentionné qu'il y a eu un déficit immense pour les	M. Rousseau indique qu'il était l'initiateur du projet de la cimenterie McInnis. Il a



QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p>contribuables et pour l'environnement. Les manquements aux engagements environnementaux par la cimenterie sont nombreux, ils cumulent les scandales et les amendes. Est-ce que vous reconnaissez une quelconque part de responsabilité là-dedans ?</p>	<p>emmené le projet à maturité pour qu'il démarre.</p> <p>Ensuite, en 2015, il a été remercié.</p>
<p>Comme vous êtes l'initiateur du projet d'EcoRock, qu'est-ce qui nous garantit qu'il ne se passera pas la même chose ?</p>	<p>M. Rousseau répond que le fait que les représentants d'EcoRock soient présents ce soir pour présenter le projet, il s'agit d'un investissement personnel important. C'est un projet qui vaut le travail pour avoir des résultats vis-à-vis l'environnement et la création de valeur pour les gens de la place. Ce n'est pas juste pour un intérêt personnel.</p>
<p>Est-ce que vous pouvez garantir que vous n'allez pas vendre et que ça ne sera pas vendu à la même compagnie ?</p>	<p>La compagnie a été structurée dans ce but.</p>
<p>M. Forlini, quelle est votre relation avec la compagnie brésilienne qui détient la majorité de la cimenterie de Port-Daniel ?</p>	<p>M. Forlini indique qu'il a quitté son emploi chez la compagnie brésilienne le 21 juin dernier, puis a commencé à travailler pour EcoRock le 2 juillet. Il n'a plus de liens avec cette compagnie.</p>
<p>Depuis combien de temps le projet EcoRock est-il en cours ?</p>	<p>Depuis 2019.</p>
<p>M. Forlini, dans quel contexte avez-vous entendu parler du projet ?</p>	<p>Quand M. Rousseau a découvert le potentiel pouzzolanique, il a contacté M. Forlini par rapport à son expertise.</p>
<p>Qui sont les six investisseurs dans MR Capital Investment, soit l'entreprise qui vous amène l'argent ?</p>	<p>C'est dans EcoRock qu'il y a six personnes.</p>
<p>Vous, les promoteurs du projet, ne demeurez pas à Dalhousie, donc vous ne subirez pas la pollution. Les investisseurs non plus. Par exemple, M. Stanley Gut et M. Mario Couture. Qui sont-ils ? Je n'ai rien trouvé sur internet.</p>	<p>Ils sont membres du conseil d'administration d'EcoRock.</p> <p>M. Couture est un comptable de formation et M. Gut vient du milieu de la finance.</p>



## AUTRES QUESTIONS ET COMMENTAIRES

QUESTIONS ET COMMENTAIRES	RÉPONSES
<p>Pourquoi les questions et commentaires ne sont-ils pas affichés à l'écran comme à Dalhousie afin de s'assurer que c'est bien ce qu'on dit ?</p>	<p>Étant donné le nombre important de participant.es, il avait été décidé que les deux facilitatrices circuleraient dans la salle avec des micros, plutôt qu'une prene des notes à l'écran.</p>
<p>J'ai déménagé dans la région pour y rester et pour avoir la paix. Il est hors de question que je vais partir à cause de la mine.</p>	<p>EcoRock remercie la personne pour son commentaire.</p>
<p>Je suis venu à la rencontre en tant qu'individu pour défendre l'environnement et les droits humains. Possédant des compétences en droit constitutionnel, je suis prêt à soutenir les citoyens.</p> <p>Il est crucial de prendre conscience de l'impact environnemental de l'industrialisation. La rivière Restigouche, autrefois l'une des meilleures du monde pour la pêche, souffre de cette contamination.</p> <p>Selon la Constitution canadienne, les citoyens ont le droit de s'opposer à ce projet, la loi suprême du pays. Les promoteurs doivent se pencher devant cette loi.</p>	<p><i>Aucune réponse notée.</i></p>
<p>Pourquoi le maire de la Baie-des-Hérons a-t-il annoncé à la radio que si le règlement de changement de zonage n'est pas adopté par la municipalité, l'entreprise pourrait les poursuivre ?</p>	<p>EcoRock n'était pas au courant de la déclaration du maire et soutient qu'aucune entente n'a été signée avec le maire.</p>



## 6. RÉTROACTION SUR LES RENCONTRES

Les personnes participantes ont été invitées à remplir un questionnaire de rétroaction après la rencontre dans lequel les questions suivantes leur étaient posées :

1. Sur une échelle de 1 à 5 (1 étant la note la plus basse et 5 la plus haute), comment évaluez-vous la performance des facilitatrices de la rencontre?
2. Toujours sur une échelle de 1 à 5, avez-vous le sentiment d'avoir pu exprimer librement toute question ou préoccupation potentielle concernant le projet Pouzzolane?
3. Toujours sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous la clarté des réponses fournies par EcoRock Dalhousie à vos questions ou préoccupations concernant le projet Pouzzolane?

Seulement 7 personnes ont répondu au questionnaire de rétroaction. Un peu plus de la moitié des répondant.es ont été satisfaits de la façon dont la rencontre a été facilitée. Cependant, plus de la moitié des personnes qui ont répondu au questionnaire n'ont pas tout à fait eu le sentiment d'avoir pu exprimer librement l'ensemble de leurs questions ou préoccupations. La majorité des répondant.es n'ont pas été satisfait.es de la clarté des réponses fournies par EcoRock.

Voici les résultats détaillés :

### **Performance des facilitatrices**

4 des 7 personnes ont signifié avoir été satisfaites de la façon dont la rencontre a été facilitée, avec une note de 4 ou 5 sur 5.

3 personnes ont pour leur part donné la note de 2 sur 5. Une personne a nommé que le ton utilisé par les facilitatrices se voulait doux, mais qu'il se ressentait condescendant.

### **Possibilité d'exprimer des questions ou des préoccupations**

3 des 7 personnes ont estimé qu'elles avaient pu exprimer librement leurs questions ou leurs préoccupations concernant le projet, avec une note de 4 sur 5.

3 personnes ont indiqué qu'elles se sont senties plutôt à l'aise d'exprimer librement leurs questions ou leurs préoccupations, avec une note de 3 sur 5.

Une personne a répondu être insatisfaite, avec une note de 1 sur 5 en précisant que le système de microphones était inadéquat.



## Clarté des réponses fournies

2 personnes sur 7 ont donné une note de 3 sur 5 par rapport à la clarté des réponses fournies par EcoRock.

3 personnes se sont déclarées insatisfaites, attribuant une note de 1 sur 5. Une personne a commenté que le projet est conceptuel et qu'aucune réponse n'était sérieuse.

Une personne a ajouté la note de 0 sur l'échelle de 1 à 5, indiquant également son insatisfaction.

## 7. PROCHAINES ÉTAPES

Lors de la rencontre, EcoRock s'est engagé à mettre en œuvre les actions suivantes :

ACTIONS DE SUIVI POUR ECOROCK
<ul style="list-style-type: none"><li>• Discuter à la rencontre de son Conseil d'administration le 14 novembre de la possibilité de demander que le projet soit soumis au processus d'évaluation d'impact fédéral.</li><li>• Partager la réponse du Conseil d'administration avant la fin du mois de novembre.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Demander à l'organisme fédéral qui a accordé la subvention à EcoRock si l'entreprise peut partager publiquement tout rapport, formulaire et échange lié à ce financement.</li><li>• Revenir aux participants là-dessus avant le 14 novembre.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Lancer un appel de candidatures pour le comité de pilotage. Le souhait est de créer le comité avant le congé des fêtes.</li></ul>



## ANNEXE — PRÉSENTATION POWERPOINT

*Bien que le contenu de cette présentation soit le même que celui présenté lors des rencontres publiques, certaines images ont été remplacées en raison de droits d'auteur.*



**Bienvenue**

Pour réduire l'empreinte  
carbone du ciment

29 septembre 2024



### L'équipe

#### QUI SOMMES-NOUS?

- Francis Forlini, Directeur général
- Réjean Carrier, Membre du conseil d'administration
- Guy Rousseau, Président





## A propos

### QUI SOMMES-NOUS?

- Les promoteurs initiaux sont Cimbec Canada inc. et Carboniq inc.
- Une injection de fonds par MR Capital et Investissement inc. a mené à la création de la nouvelle société EcoRock Dalhousie inc.
- Francis Forlini a été embauché à titre de directeur général de l'entreprise

Nous désirons faire un projet qui sera meilleur que les normes minimales et ainsi devenir un bon voisin

## La pouzzolane, c'est quoi?

### DE LA ROCHE BROYÉE

La géologie de la carrière fait en sorte que la roche volcanique se qualifie comme pouzzolane naturelle une fois broyée finement



- ✓ **Aucun produit chimique ne serait employé pour extraire la pouzzolane**
- ✓ **Il y aurait du dynamitage, du concassage et du broyage**





## LA POUZZOLANE, C'EST NOUVEAU?

### UTILISÉE DEPUIS DES SIÈCLES

Les Romains ont utilisé un mélange de chaux et de pouzzolane pour ériger des monuments, des ponts, des aqueducs et autres structures qui tiennent toujours debout



## Le projet aujourd'hui est un concept

### STATUT

#### Les actifs stratégiques sont sécurisés

- La mine
- Le quai ouest
- Le chemin de fer

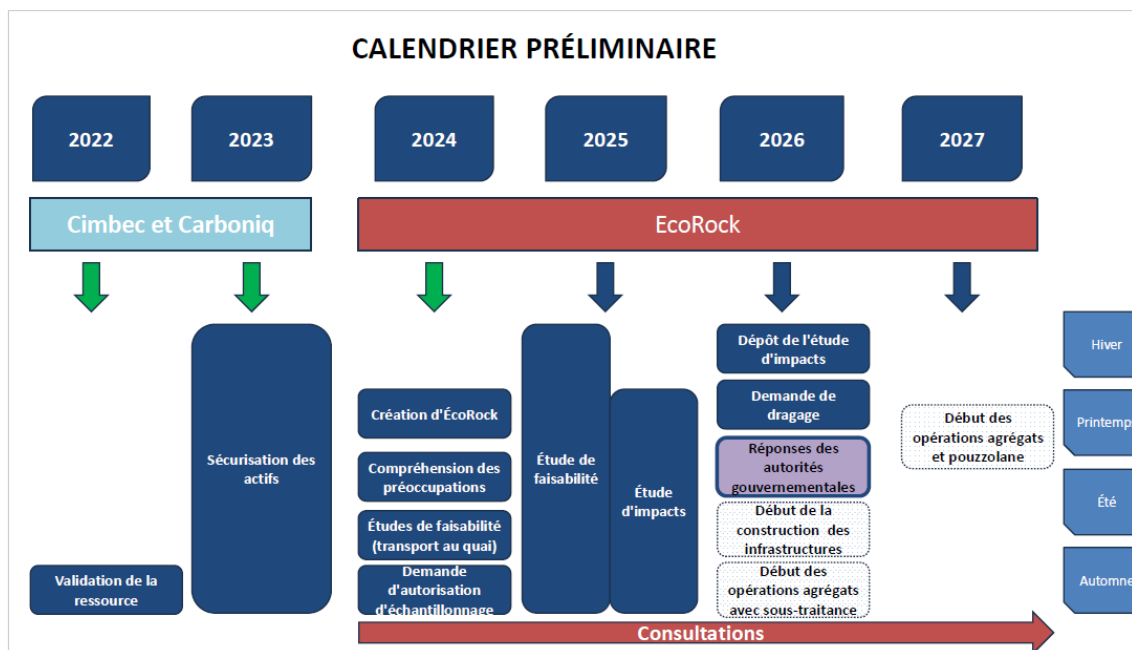
#### Études réalisées

- Campagne de forage a confirmé la réserve géologique (2022)
- Étude préliminaire sur les milieux humides et les oiseaux migratoires (2022)
- Évaluation structurale des actifs
- Relevé bathymétrique au quai ouest et chenal d'accès (profondeur)

#### Ce qui est en cours

- ✓ Analyse des sols des actifs (contaminants et concentration)
- ✓ Évaluation du volume à draguer et plan d'échantillonnage des sédiments (à soumettre pour autorisation)
- ✓ Plan de travail des scénarios possibles pour acheminer les produits au quai (Hatch)
- ✓ Collaboration avec CCNB pour élaborer des formations adaptées à nos besoins de main d'œuvre





## Démarche de consultation publique proposée

### Inclure la population dans le développement du projet

1. Contribuer activement à l'étude de faisabilité et l'évaluation environnementale du projet
2. Déterminer sous quelles conditions le projet pourrait se développer

### Créer un comité de pilotage

Le comité serait constitué de personnes issues de :

- Premières Nations
- Riverains du projet
- Citoyen.es du secteur de Baie des Hérons
- Groupes environnementaux et socio-économiques
- Experts techniques
- Représentants d'EcoRock



## Démarche de consultation publique proposée

### Rôle du comité de pilotage

- Contribuer aux études et fournir de la rétroaction
- Représenter les intérêts de la communauté
- Faciliter la communication
- Participer aux rencontres et ateliers
- Assurer la transparence du processus

Tandis que des ateliers et rencontres publiques offriront des occasions à la population de participer, le comité participera à des discussions plus approfondies et à des séances de travail pour aborder les questions complexes et formuler des recommandations détaillées.

## Le projet CONCEPTUELLEMENT

### ■ PHASE I

La production d'agrégats (roche) pour l'exportation

- Dynamitage
- Concassage
- Tamisage

### ■ PHASE II

La mouture d'agrégats pour en faire de la pouzzolane

- Broyeur

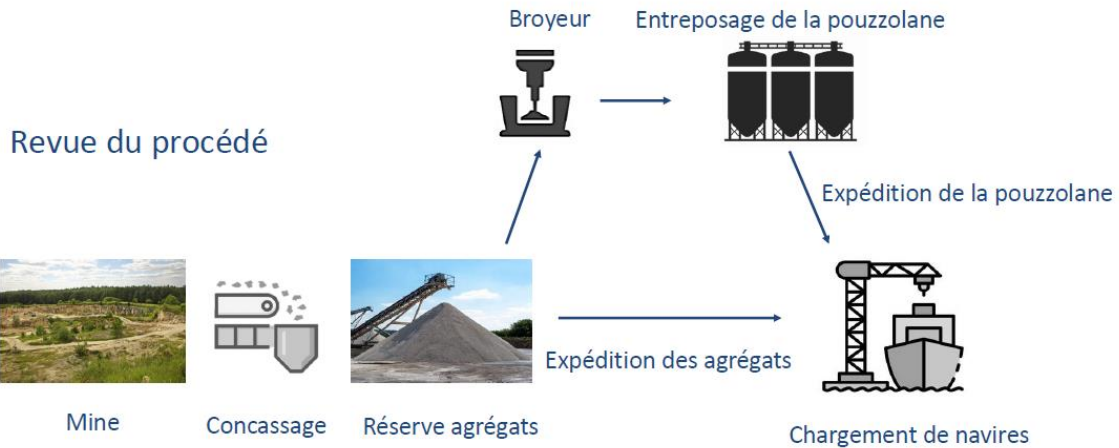
### ■ PHASE I ET II

Expédition des produits par bateau, rail et/ou camion

- Système de chargement au quai



## VISUELLEMENT



## Pourquoi le projet?

### RÉDUIRE L'EMPRUNTE CARBONE

#### Environnement

Utiliser la pouzolane pour remplacer une partie du ciment

L'industrie du ciment représente près de 8% de la production des gaz à effet de serre de la planète

#### Des bétons bas carbone

Selon les applications, l'on pourrait remplacer jusqu'à 70% du ciment dans un mélange de béton

En moyenne, chaque tonne de ciment produite dégage 0.8t de CO<sub>2</sub>

#### Agrégats de qualité

La pierre est de très bonne qualité pour la production de béton et asphalte

La demande est forte pour ce type de pierre sur la côte est des États-Unis



## IMPACTS ÉCONOMIQUES

### Construction

- 5M d'heures travaillées
- 161M\$ en salaires
- 20M\$ en taxes fédérales et provinciales

Ces données sont pour la construction du projet complet

## Pourquoi Baie-des-hérons (Dalhousie)?

### PROXIMITÉ DE LA RESSOURCE ET DES ACTIFS

#### Historique

Le dépôt de cendres du volcan Sugerloaf est à Dalhousie

Il y a eu consolidation des cendres pendant plus de 400 millions d'années

#### Friche industrielle

La mine, le Port et le chemin de fer sont existants

Il s'agirait ici de revitaliser des infrastructures existantes désuètes et/ou abandonnées

#### Coûts

La proximité de la carrière, du Port et de la voie ferrée est un atout

Il est très rare de trouver des structures existantes à ce point complémentaires





## LE PLAN DU SITE



VUES DU BELVÉDÈRE À PARTIR DU SENTIER PEDESTRE

### VUE VERS LE SUD (DIRECTION CHARLO)

Cette section serait la zone identifiée conservation

### VUE VERS LE NORD (DIRECTION MINE)

Il y aurait 200m (650 pieds) de boisé avant d'atteindre la mine



## Conclusion

Nous nous engageons à consulter la population pour définir sous quelles conditions le projet pourrait se réaliser



**Merci**

[dalhouseipozzolan.com](http://dalhouseipozzolan.com)



## RÈGLES DE FONCTIONNEMENT PROPOSÉES

1. Lever la main pour intervenir
2. Se présenter avant de prendre la parole
3. Communiquer avec respect
4. Partager le temps de parole



21

